

Animateur présent:	Claude FORT
Membres présents :	Béatrice GAVOILLE –Philippe GUEGUAN- Hugues LOGEAIS- Sébastien POITRIMOLE - Tom BOUVIER - Sylvie GAUTIER - Yasmine MARJANE- Jérôme RICHARD- Ryan DESCHAMPSSébastien BRAULT - Jessica PERONNAUD- Christophe SEYNAT -Karine VERGNAUD
Membres excusés :	Ali ZBOUDJ
Invitées:	Adeline LEMAIRE (Alliance 3 B) Aimée GAFFET (Nersac)

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil du Président
- Formalités
- Civilités

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Homologation des résultats des championnats seniors à 8 (première phase)
- Homologation des résultats du championnat seniors à 11
- Matches de barrage championnat à 8
- Courriel de Jarnac concernant la participation de joueuses U14F lors des rassemblements féminins.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Rassemblement U12F – U13F et U14F - U15F du 22 octobre 2024
- Plateaux à Chazelles et Chateaubernard du 10 novembre 2024
- Rassemblement départementale U6F – U13F le 1^{ER} décembre 2024 au stade de Bel Air à La Rochefoucauld
- Challenge futsal Fétis-Lahitte
- Modification de dates dans le championnat à 8. Règles adoptées

4° Questions et informations diverses

- Coupe de la Charente à 8 (Challenge Dominique Bernard)
- Documents district

INTRODUCTION

Accueil

Claude Fort accueille les membres de la commission féminine et remercie les participants pour leur présence. Il excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Claude Fort remercie Adeline Lemaire (Alliance 3 B) et Aimée Gaffet (Nersac) pour avoir répondu à l'invitation de la commission. Il leur souhaite la bienvenue et espère que ce premier contact avec la commission de développement du football féminin leur donnera l'envie de s'impliquer encore plus dans les travaux de la commission.

Formalité

Le P.V. N° 3 de la réunion de la commission développement du foot féminin en date du 8 octobre 2024 est approuvé sans modification. ([Lien](#))Validé

Civilités :

La commission féminine adresse ses sincères condoléances à la famille de Christian Déliat ancien Président de l'ASJ Soyaux (1983/1991), notamment en 1984, lors du titre de champion de France.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- Compte rendu des rassemblements U12F-U13F et U14F-U15F du 22 octobre 2024
U12F-U13F : 26 joueuses présentes pour 19 clubs représentés.
24 joueuses sont retenues pour participer aux 8 séances de perfectionnement
12 joueuses seront retenues pour participer aux Inters Districts.
U14F-U15F : 36 joueuses ont participé à ce rassemblement au stade de la Ligue à Puymoyen. Les joueuses U14F seront retenues pour participer aux Inters Districts avec les joueuses retenues par le District de la Charente Maritime.
- Compte rendu des plateaux du 10 novembre 2024
62 joueuses au stade de Chazelles
75 joueuses au stade de Chateaubernard
Belle réussite de ces 2 plateaux qui ont su séduire nos jeunes U6F à U13F.
Merci aux clubs de Chazelles et Chateaubernard pour l'accueil et l'organisation.

- Rassemblement départemental U6F à U13F : le 1^{er} décembre 2024 à 10 h au stade de Bel Air à La Rochefoucauld.
- Challenge futsal Féti-Lahitte : Le challenge futsal Féti-Lahitte s'ouvre aux joueuses U11F avec la possibilité de faire jouer des U10F/U11F et 3 U9F. Les rencontres se dérouleront sur les mois de janvier/février 2025.
- Modification de calendrier, suite à demandes de clubs.
Un long échange, commencé lors de la précédente réunion, s'instaure sur les demandes de modifications de dates, dans les différents championnats, à l'initiative de clubs, ce qui amène à s'interroger sur l'interprétation réglementaire de la locution « à caractère insurmontable ».
Quelques règles ont été édictées et on fait l'objet d'une approbation à l'unanimité.

En premier lieu, hors l'interdiction d'utilisation des installations sportives de la commune, **toute demande pour reporter ou avancer une rencontre doit être accompagnée de l'accord du club adverse.**

Rencontre avancée : Toute demande (avec l'accord des 2 clubs) est acceptée sauf refus motivé de la commission d'organisation

Rencontre reportée : Toute demande (avec l'accord des 2 clubs) doit être motivée pour être éventuellement acceptée par la commission d'organisation qui jugera sur le caractère insurmontable de la demande.

Cas particulier du championnat à 8 du Pôle 16/17.

Ce championnat a la particularité de n'avoir ni montée, ni descente et intègre bien entendu les clubs nouveaux. Sans aucun avis contraire, la commission a décidé, pour la présente saison de regarder avec une grande bienveillance les demandes de reports liées aux soucis d'effectifs, en limitant ces demandes à 2 et à la condition que des dates soient encore disponibles au calendrier.

L'objectif étant aussi de ne pas priver l'adversaire du club en difficultés, d'une rencontre souhaitée, puisqu'il a donné son accord.

Un bilan sera fait à la fin de la saison.

SUJET (S) POUR DECISION

Pôle Compétitions

- 1° - **Championnat à 11.**
La commission homologue les résultats des rencontres jouées les 6, 13 et 27 octobre 2024 tels qu'ils apparaissent sur le site du district.

Dossier en retour de commissions : Match AS La Baie (1) / Saintes FES du 13/10/24
- de la commission litiges et contentieux du 17/10/24 : *confirme le résultat acquis sur le terrain*

- de la commission de discipline du 30/10/24: *dossier classé sans suite*

Dossier : **Validé**

- **2°- Championnat à 8 :**

La commission homologue les résultats des rencontres jouées les 6, 13, 20 et 27 octobre 2024 tels qu'ils apparaissent sur le site du district.

Report de matchs : La commission reporte les matchs suivants au dimanche 24 novembre 2024 :

Poule C : La Roche Rivières FC / Chasseneuil 16 US du 13/10/24.

Poule B : Jonzac St Germain FC / Nersac FC du 27/10/24. La commission accorde le report de match mais inflige au club de Nersac, une amende de 26 € pour demande tardive.

Poule D : Montmoreau AJ / St Maurice Manot ANS du 27/10/24

Reports : validés

- **3° - Matchs de barrage d'accession au niveau 1** du championnat séniors à 8.

La commission procède au tirage au sort des 2 matchs de barrages d'accession en niveau 1 qui se dérouleront le dimanche 22/12/24 à 15H sur le terrain du club premier nommé :

- 2^{ème} poule B / 2^{ème} poule A

- 2^{ème} poule C / 2^{ème} poule D

En cas d'égalité de buts à la fin du temps réglementaire, il sera fait application de l'épreuve des tirs aux buts selon le règlement du football à 8. **Validé**

- **4°** Courrier de Jarnac concernant la participation de joueuses débutantes U14F lors des rassemblements féminins organisés par le district voire par des clubs. La commission donne un avis favorable sous réserve d'avoir auparavant exprimé son accord. **Validé**

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le tirage au sort de la coupe de la Charente à 8 (Challenge Dominique Bernard) aura lieu à la prochaine réunion le 17 décembre 2024
- Tous les documents et toutes les informations concernant les rassemblements ou les plateaux sont à consulter sur le site du District dans la rubrique documents.

RECAPITULATIF DES DECISIONS

Décision 01 : PV N° 3 : **Validée**.

Décision 02 : Homologation des résultats du championnat séniors à 11 : **Validée**

Décision 03 : Homologation des résultats des championnats séniors à 8 (1^{ère} phase) : **Validée**

Décision 04 : Matches de barrage du championnat à 8 : **Validée**

Décision 05 : Participation des joueuses U14F débutantes lors des rassemblements : **Validée**

Prochaine réunion : mardi 17 décembre 2024 à 18 h 30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15

L'animateur
Claude FORT

La Secrétaire
Béatrice GAVOILLE